

Présentation des options 2^e degré - 3^e année

Technique de qualification : gestion



Les techniques de qualification, qu'est-ce que c'est ?

L'enseignement technique de qualification allie une formation technique et pratique. A la fin de leurs études, les élèves qui le suivent obtiennent le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) et une qualification, c'est-à-dire un accès à un métier.

Les débouchés de l'enseignement technique de qualification

À la fin de ses études, l'élève peut soit directement entrer dans le monde professionnel en exerçant le métier pour lequel il a été formé, soit décider de suivre des études supérieures.

De quoi est composée notre section ?

Les élèves ont **7 heures semaine** d'économie, **5h/ semaine de bureautique**, et pour terminer **2h/semaine de droit civil**.

Les 3èmes

Le cours **d'économie** balaie les différentes étapes du fonctionnement de l'économie. Il reprend, entre autres, le schéma de l'activité économique, une initiation aux documents commerciaux (de la demande de prix à la facture), l'histoire de la monnaie, la banque et les instruments de paiement.



En **droit**, le programme de 3^e reprend les notions de base du droit relatifs aux personnes : les rouages de la juridiction belge avec les différents tribunaux, le déroulement d'un procès, mais aussi ce qui touche directement

la personne comme l'adoption, le mariage, le divorce, les successions, la capacité et l'incapacité juridique,

Objectifs ?

Rendre les cours de l'option concrets en effectuant des visites : d'entreprises, du parlement, de la Banque National ou encore celle d'un palais de justice.